



Fédération
Française
du Sport
Adapté



2 au 5 octobre 2025 CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA CANOË-KAYAK ADAPTÉ

Brive - Vallée de la Vézère



Mots d'accueil :

- Monsieur le président d'Argentat Dordogne Canoë-Kayak, club organisateur
- Monsieur le Maire de Brive
- Madame la présidente du CDSA 19

Venir à « Brive – Vallée de la Vézère »

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s)engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Mots d'accueil club Argentat Dordogne Canoë-Kayak

Voilà presque 20 ans que notre club de canoë-kayak accueille avec plaisir, et nous le pensons compétence, des jeunes et des adultes en situation de handicap. Cette volonté s'est traduite dès 2017 par une affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté, et par un partenariat fort avec l'ADAPEI de la Corrèze et l'IME de Malemort, qui depuis, ne cesse de grandir.



C'est ainsi que nous avons répondu avec enthousiasme à la proposition de la FFSA de postuler à l'organisation des France para canoë-kayak adapté 2019, autour d'Argentat et de la Vallée de la Dordogne corrézienne, puis en 2022 autour de Brive et Uzerche.

3 ans plus tard, c'est à nouveau la vallée de la Vézère, et tout particulièrement le plan d'eau du Causse et la ville de Brive, qui serviront d'écrin à l'accueil des championnats de France de para canoë-kayak adapté du 2 au 5 octobre prochain.

Une manière de prolonger la belle expérience de 2022 et de s'appuyer à nouveau sur le magnifique terrain de jeu nautique offert par l'agglomération briviste, en s'appuyant sur les formidables compétences et installations sportives corrésiennes. L'occasion aussi de valoriser ces sites : plan d'eau du Causse et base de loisirs nautiques de la ville de Brive qui accueilleront les épreuves course en ligne, mais aussi Station Sport Nature et club canoë-kayak d'Uzerche qui abriteront les épreuves slalom.

Que tous en soient chaleureusement remerciés, pour leur accueil et la qualité des hommes et des sites mis à disposition.

Argentat... Brive... Uzerche, un beau résumé des formidables potentiels naturels, matériels et humain d'un département sports nature par excellence, qui est formidablement heureux d'accueillir une fois de plus des jeunes et adultes sportifs venus de toute la France.

Argentat Dordogne Canoë-Kayak.

David Lissajoux

Président du COL et de l'association
Argentat Dordogne Canoë-Kayak

Mots d'accueil Brive

Brive et son agglomération accueillent du 2 au 5 octobre 2025 les Championnats de France Para Canoë-kayak adapté.

BRIVE



150 kayakistes venus de toute la France et une cinquantaine d'accompagnateurs vont faire de notre ville et du lac du Causse leur camp de base, découvrir nos équipements labélisés Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques.

Brive aime le sport ; l'accueil de grands événements sportifs est une tradition ancrée, l'occasion de mêler le dépassement de soi des meilleurs pratiquants, l'émotion et le partage avec les habitants de notre territoire.

C'est la seconde fois que les Championnats de France Para Canoë-kayak adapté se déroulent sur notre territoire et nous en sommes honorés.

Je souhaite à chacune et chacun des sportifs engagés et à leurs accompagnants de vivre des moments d'émotion au cœur d'une nature exceptionnelle et d'atteindre leurs objectifs sportifs.

Bienvenue à Brive !

Frédéric SOULIER

Maire de Brive

et Président de l'Agglomération

du bassin de Brive

Mots d'accueil CDSA 19



Après l'organisation des championnats de France Para Basket Adapté en 2019, le comité départemental de sport adapté de la Corrèze est heureux d'accueillir l'édition 2025 du championnat de France Para Canoë-Kayak Adapté.

Cette compétition se déroulera pour la 5ème fois en Corrèze.

L'accueil d'un tel événement est l'occasion de mettre en avant des communes et un département sur les plans sportif, touristique et culturel donnant ainsi l'opportunité à toute une région de promouvoir ses spécificités.

La Corrèze « Terre de jeux 2024 » s'est engagée à faire vivre les jeux dans notre département et parmi ses priorités celle de changer le regard que la société peut porter sur les personnes en situation de handicap. La participation à des rencontres de loisirs sportifs ou à des championnats locaux, nationaux et internationaux est un support majeur pour favoriser la reconnaissance sociale de ces sportifs singuliers.

Le sport, c'est le jeu, le bonheur partagé, la fraternité. Nous comptons sur tous les sportifs pour offrir une compétition de grande qualité et de belles émotions.

En tant que présidente, c'est une fierté d'accompagner ce projet. Je remercie chaleureusement le club d'Argentat Dordogne Canoë-Kayak, le conseil Départemental, le conseil Régional, la ville de Brive, les partenaires locaux et tous les bénévoles impliqués dans l'organisation de ce championnat.

Nous vous souhaitons un bon séjour dans notre département.

Que la fête soit belle !

Cathy TREUIL

Présidente CDSA 19

Bienvenue à Brive –Vallée de la Vézère

Ce championnat de France se déroulera sur 2 sites, tous deux emblématiques du sport nature corrézien :

- Brive . et le lac du Causse (course en ligne et animations grand public)
- Uzerche et la Vézère sur site de la base de la Minoterie (slalom)

Ville principale de Corrèze, avec ses 75 000 habitants, Brive la Gaillarde, possède un très grand dynamisme économique, mais aussi une très riche vie culturelle et sportive.

La ville accueille chaque année la célèbre foire du livre mais aussi le Brive Festival durant l'été, et y accueille les plus grandes stars internationales...

Côté gastronomie, la halle Georges Brassens est le siège des renommées foires franches où les gourmets se disputent foie gras ou truffes !

Mais le sport n'est pas en reste, avec bien sûr le CA Brive Corrèze, membre du Top 14 en rugby, et de multiples événements nationaux ou internationaux accueillis par la ville, notamment en aviron.

Le plan d'eau du Causse, situé à 5 km de Brive, est le superbe écrin qui accueille toutes les manifestations nautiques, avec les installations exceptionnelles de la base de loisirs nautiques de la ville de Brive.



Surnommée la perle du Limousin, Uzerche se dresse sur un promontoire rocheux enserré par un méandre de la rivière Vézère. Classée parmi les « 100 détours de France », la ville a une très forte vocation touristique sport-nature et sportive, notamment en canoë-kayak, grâce à sa station sport-nature « Vézère Passion », et à son club de canoë-kayak, le CK Uzerche membre de l'élite nationale en slalom, avec notamment Lucie Prioux, membre de l'équipe de France !



Venir à Brive-Vallée de la Vézère



Base de Loisirs Nautiques de la Ville de Brive
Port Lissac
19600 Lissac sur Couze

En voiture

- Brive est au Carrefour des autoroutes A20 (Paris-Toulouse) et A89 (Bordeaux-Lyon)

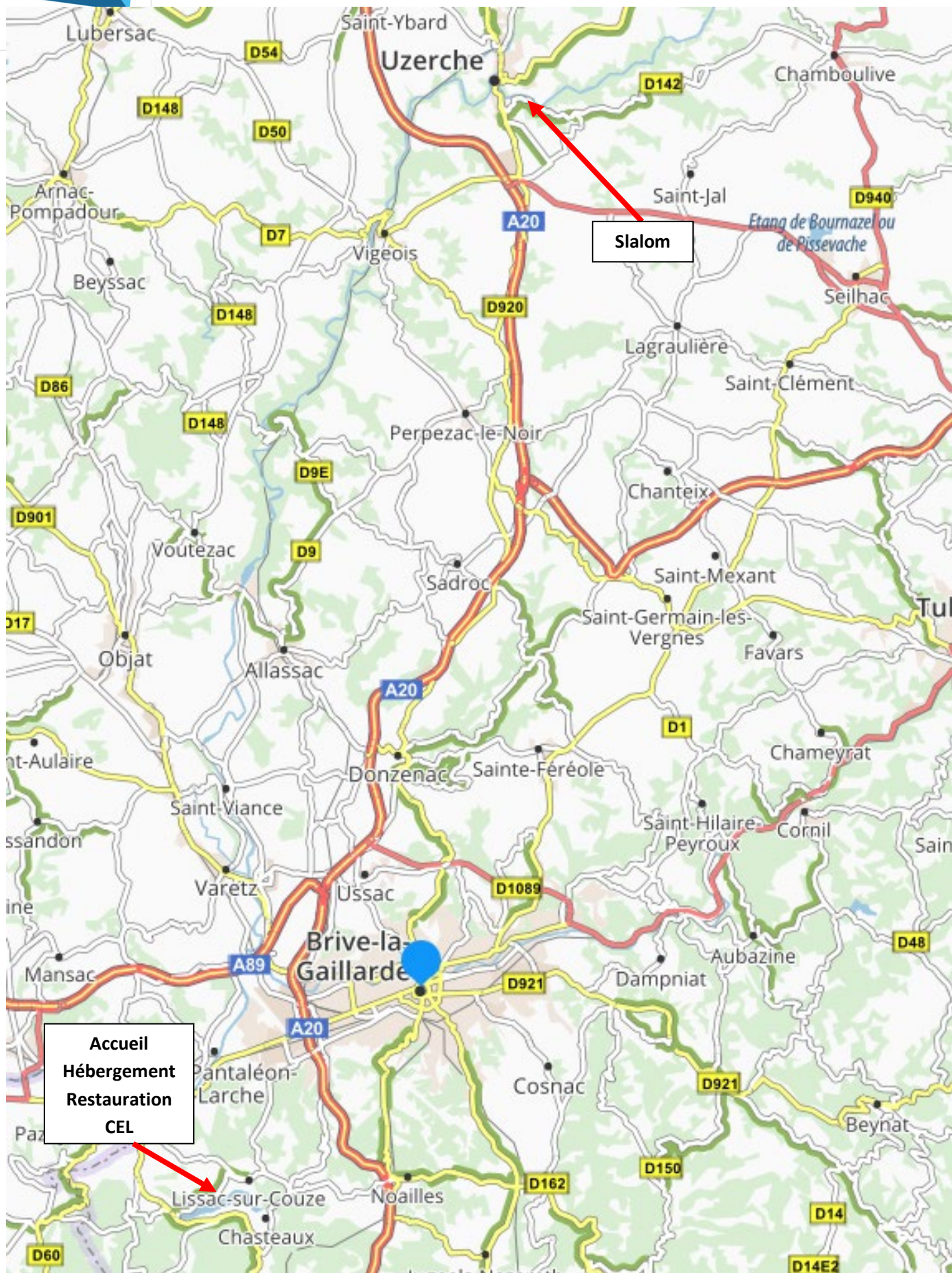
Le plan d'accès routier précis aux 2 sites d'activité est proposé en page suivante

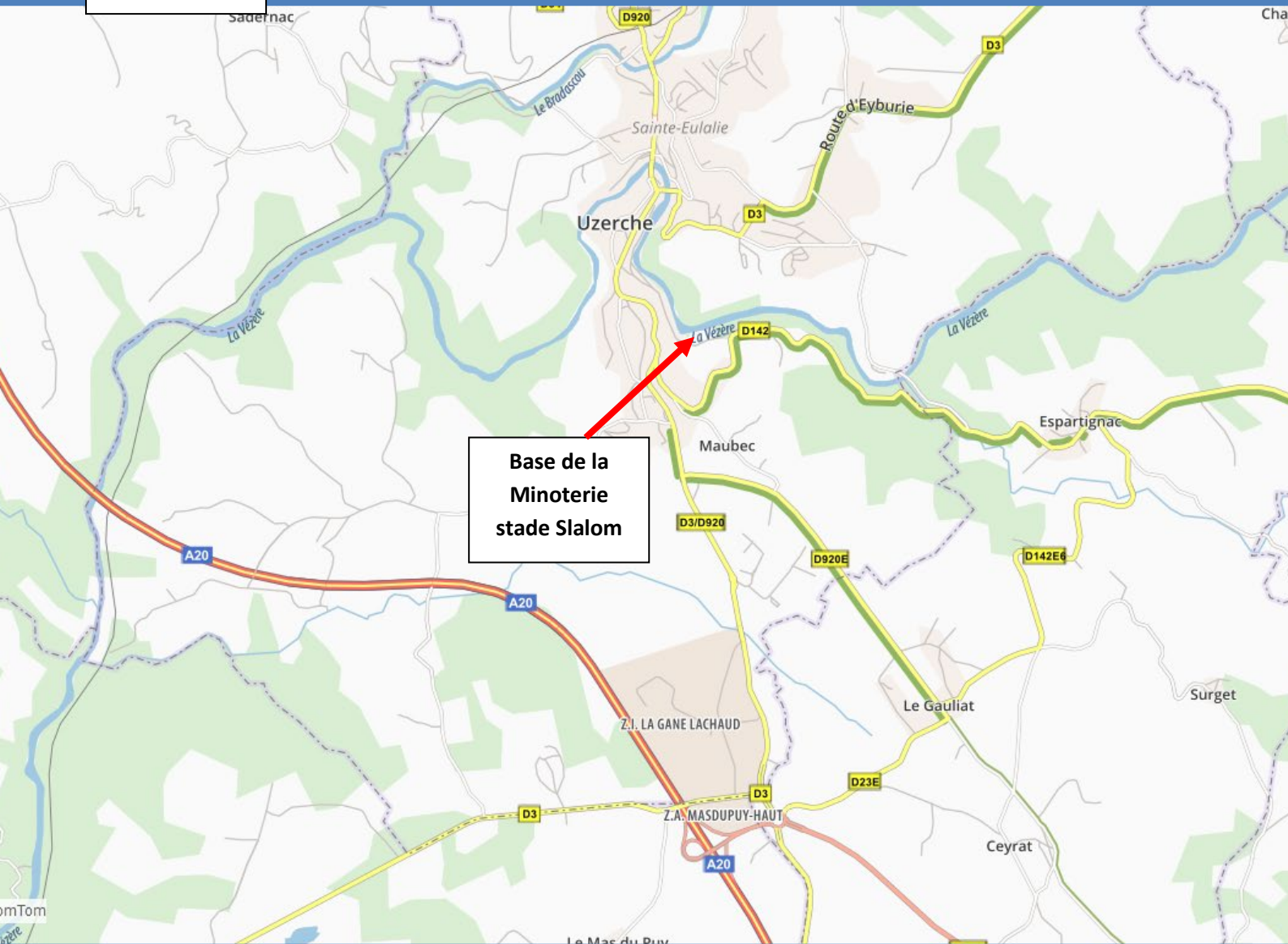
En train/TGV

- Gare de Brive à 10mn des sites de courses en ligne (lignes Paris-Toulouse et Bordeaux-Lyon)
- Gare de Limoges à 1 h

En avion

- Aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne à 5 mn du site de course en ligne
- Aéroport de Limoges à 1 h





Comité d'organisation local

Président(e) du COL

Monsieur David Lissajoux,

Président de Argentat Dordogne Canoë-Kayak

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Marchegay Philippe
Secrétaire général	Abbes Jennifer
Commission Coordination / Logistique	Paauw Pieter
Commission Sportive	Paauw Pieter
Commission Médicale	
Commission Restauration	Farges Joëlle
Commission Partenariats / Hébergement	Abbes Jennifer
Commission Communication	Papaix Robin
Commission Animation / Bénévolat	Papaix Robin
Commission Développement Durable	Abbes Jennifer
Cadre Technique National para canoë-kayak adapté	- Philippe COM / Philippe.COM@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para canoë-kayak adapté	REVERT Frédéric / frederic.revert@adapei27.fr

COL France para canoë-kayak adapté 2025

Argentat Dordogne CK

Bistrot de Pays chez Maryse

19400 Monceaux sur Dordogne

0760165323 – ckcab@orange.fr

Programme prévisionnel

Mercredi 2 Octobre 2025

Horaires à partir de 9 h 30

Grande journée gratuite inclusive d'animation sports nautiques inclusive sur le site de la **Base Nautique du plan d'eau du Causse 19600 Lissac**. Animations encadrées par des moniteurs diplômés en canoë, kayak, stand up paddle, packraft et aviron ! Invitations envoyées à tous les centres de loisirs de Brive Agglo et aux IME de Corrèze pour des animations inclusives de 9h30 à 16h30 sur le site !

Jeudi 3 Octobre 2025

Horaires à partir de 14 h

Accueil des délégations **Base Nautique du plan d'eau du Causse 19600 Lissac**

Horaires à partir de 18 h

Cérémonie d'ouverture, puis défilé des délégations dans le centre-ville, accueil du maire (**Brive centre-ville , halle George Brassens**)

Horaires à partir de 20 h

Repas (**Salle des fêtes de St Cernin de Larche** à proximité immédiate du plan d'eau du Causse)

Horaires 21 h

Réunion des entraîneurs (**salle des trophées, base nautique du plan d'eau de Lissac**)

Vendredi 4 Octobre 2025

Horaires 10 h

Slalom (parcours ABN2, et parcours ABn2/BCn2 (**Uzerche, base de la Minoterie**))

Horaires 14 h 30

pique-nique à Uzerche sur site à l'abri, à 12h
Slalom (parcours CDn2/BCn1, et parcours CDn1)

Horaires 19h30

Repas et podiums même salle que Jeudi soir

Samedi 5 Octobre 2025

Horaires 9 h

CEL : séries 100 et 200 m, finales 100 et 200 m

12h

Repas dans même salle que vendredi soir.

Horaires 14 h30

CEL : fond monoplace 500 et 1000 m

17 h

Epreuve SUP de démonstration amicale ou épreuve équipages mixtes valide-non valide

19h30

Podiums, puis repas de gala avec soirée dansante salle St Cernin de Larche

Dimanche 6 Octobre 2025

Horaires 9 h

CEL courses en équipages sprint et fond + finales sprint AB 100 m

Horaires 12 h

podiums puis pique-nique donnés aux délégations avant retour

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **12 septembre 2025**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

**Jeudi 2 Octobre 2025, entre 14 h et 17 h
Base nautique de la ville de Brive, Port Lissac
19600 Lissac sur Couze**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du canoë-kayak en compétition.

ATTENTION ! Cérémonie d'ouverture et défilé des délégations (prévoir un panneau ou drapeau avec le logo du club ou de la ville svp) à partir de 18 h, RDV Halle George Brassens, Place de la Guierle 19100 Brive

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12 h à 13h30 les midis et de 19h à 20h30 les soirs.**

Ils auront lieu à :

**Salle des fêtes de Saint Cernin de Larche
Bord du Lac du Causse – La rosace
19600 Saint Cernin de Larche**



La soirée de gala du samedi soir aura lieu:

Samedi 5 Octobre à partir de 19h30
Salle des fêtes de Saint Cernin de Larche
Bord du Lac du Causse – La rosace
19600 Saint Cernin de Larche

Les paniers repas du vendredi et du dimanche midi seront distribués :

A partir du 12 h, base de la Minoterie Uzerche le vendredi 3 octobre

A partir de 11h30, base de loisirs nautique de la ville de Brive le dimanche 9 octobre

Hébergements

Le site d'hébergement à privilégier est celui du camping du lac du Causse, à 200 m des sites de courses CEL et à 500 m du site de restauration. Les tarifs ont été négociés auprès de Brive Tourisme.

Description, tarif et plan d'accès dans un pdf joint à la présente.

Votre contact Audrey Caria, groupees@brive-tourisme.com, 05.87.01.61.02

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition (UDPS 19).

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Matériel

Le club organisateur pourra éventuellement prêter quelques kayaks biplaces mer pour les courses par équipage. Merci de nous prévenir de vos éventuels besoins.

Le club organisateur fournira des stand up paddle pour les animations et les temps de découverte au long du week-end.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du para canoë-kayak adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes:

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para canoë-kayak adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para canoë-kayak adapté** relève du règlement **canoë-kayak** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France **para canoë-kayak adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle et par équipage** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualitative**
Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualitative. (feuille de demande de dérogation en pages 26)

Le référent championnat de France de la CSN **para canoë-kayak adapté** FFSA en charge de la partie informatique - Frédéric REVERT – frederic.revert@adapte27.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard [le 12 Septembre](#). Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 12 Septembre, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para canoë kayak adapté – Frédéric REVERT– et le Cadre technique national de la discipline – Philippe COM est programmée le :

Jeudi 2 Octobre 2025, 21 h
Salle des trophées, base nautique du plan d'eau de Lissac, Port Lissac ,
19600 Lissac

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.revert@adapte27.fr

Échauffement et compétition

Des zones d'échauffement seront mises à disposition sur les 2 sites (Plan d'eau du Causse et Stade de slalom d'Uzerche). Les zones de pratiques compétitives sont détaillées en pages suivantes sur les 2 sites de compétitions.

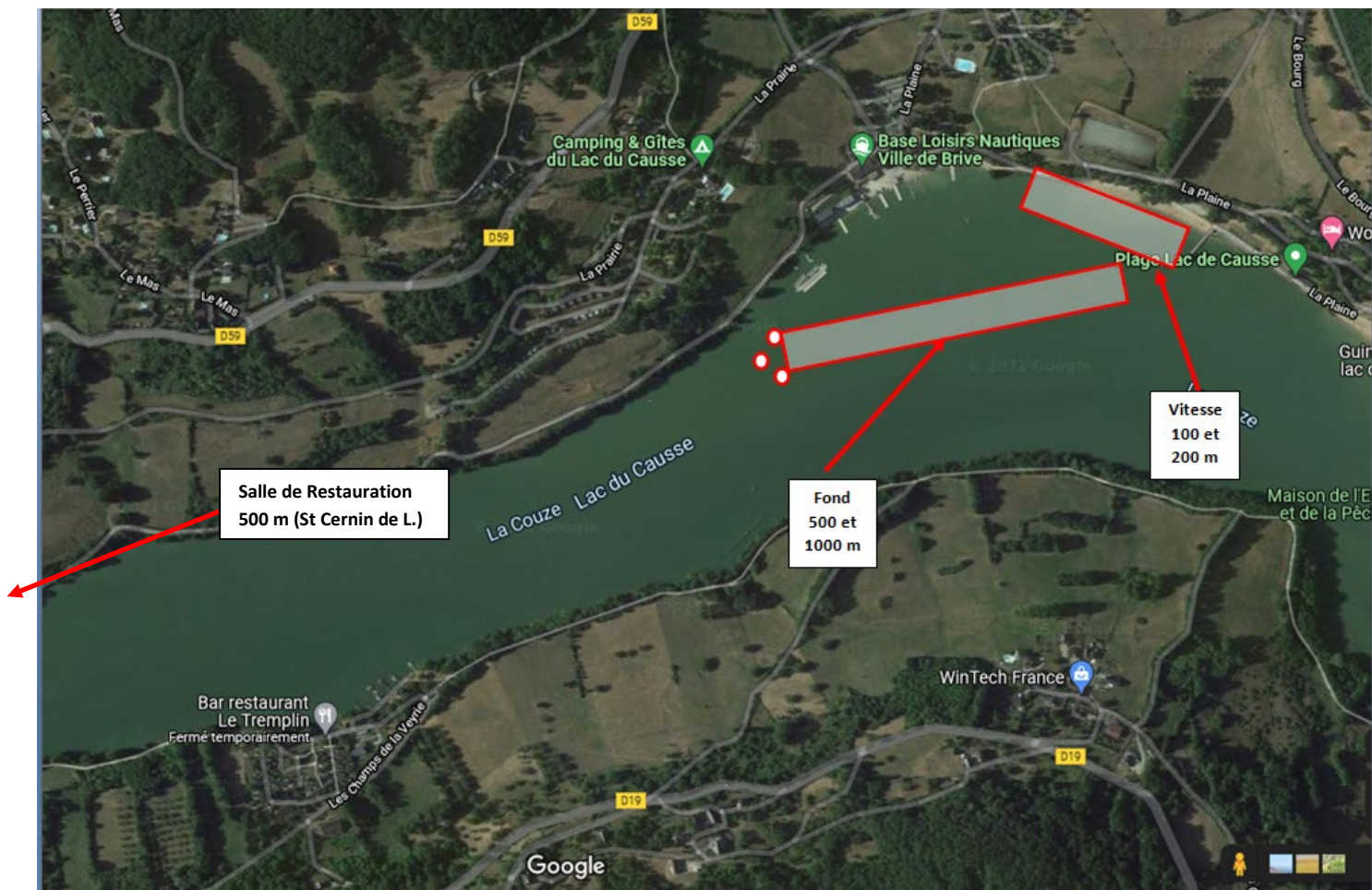
Équipements sportifs

Le club organisateur pourra si besoin fournir quelques K2 mer. De même, on pourra mettre à disposition des K1 sit on top sur le site de slalom. Merci de nous prévenir si vous avez des besoins.

Bassin de Slalom d'Uzerche



Site de Course en Ligne du Plan d'eau du Causse



Catégories d'âge (saison 2025/2026)

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Espoirs (-21ans)	Séniors (- de 40 ans)	Vétérans (40 ans et +)
Saison sportive 2025/2026	Né en 2010 et après	Né entre 2005 et 2009	Né entre 1986 et 2004	Né en 1985 et avant

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier 2025

Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples. <i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i>	Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action
CD	DE
Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.	Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK

Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux

0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	110 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	90 €		
D'autres propositions de prestations pourront être faites à la demande si réservation en amont (formule que repas de midi par ex, ou que repas de gala : nous contacter.			TOTAL

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Argentat Dordogne CK**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT MONO AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux

0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 100m	Fond 500m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			/...../.....							
Sportif 2			/...../.....							
Sportif 3			/...../.....							
Sportif 4			/...../.....							
Sportif 5			/...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK** adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT MONO BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux
0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :			Nom de l'association ou établissement :							
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :								Tél. :		
	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			/...../.....							
Sportif 2			/...../.....							
Sportif 3			/...../.....							
Sportif 4			/...../.....							
Sportif 5			/...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK adapté**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT EQUIPAGE BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux
0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	portif : portif 1			/...../.....							
				/...../.....							
Equipe 2	portif : portif			/...../.....							
				/...../.....							
Equipe 3	portif : portif			/...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK** adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT MONO CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux

0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom* (MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1 Sportif 2 Sportif 3 Sportif 4 Sportif 5			/..../....							
			/..../....							
			/..../....							
			/..../....							
			/..../....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK** adapté.

Signature du président :
Visa du comité départemental

Signature du président :
Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT EQUIPAGE CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux
0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Nom Prénom* *(MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2			/...../.....							
Equipe 2	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2			/...../.....							
Equipe 3	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK adapté**.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

FICHE ENGAGEMENT MONO DE (DE en attente de classification)

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux
0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Nom Prénom* *(MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			 / /							
	Sportif 2			 / /							
Equipe 2	Sportif 1			 / /							
	Sportif 2			 / /							
Equipe 3	Sportif 1			 / /							
	Sportif 2										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK adapté**.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

FICHE ENGAGEMENT EQUIPAGE DE (DE en attente de classification)

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **12 Septembre**

Argentat Dordogne CK, Bistrot de Pays chez Maryse 19400 Monceaux
0760165323 ckcab@orange.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tél. :	

		N° Licence	Nom Prénom* *(MAJUSCULES)	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2			/...../.....							
Equipe 2	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2			/...../.....							
Equipe 3	Sportif 1			/...../.....							
	Sportif 2										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 26. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du **para CK** adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Frédéric REVERT frederic.revert@adapte27.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} représentant
de l'association demande dérogation pour que M./M^{me}
participe au championnat de France **para canoë-kayak adapté** pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Argentat Dordogne CK
Bistrot de Pays
19400 Monceaux sur Dordogne
0760165323 – ckcab@orange.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 12 septembre 2025 :

- ☐ La fiche association
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ☐ La/Les fiche(s) d'engagement
- ☐ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

